

1006304802

DATE DEPOT : 2010-07-21

NUMERO DE DEPOT : 63048

N° GESTION : 1999B07494

N° SIREN : 422908798

DENOMINATION : SOCIETE DES HOTELS PRINCE ALBERT - S H P A

ADRESSE : 33 ave Georges Mandel 75116 PARIS

DATE D'ACTE : 2010/06/09

TYPE D'ACTE : DECISION DE GERANCE

NATURE D'ACTE : AUGMENTATION DE CAPITAL

**SOCIETE DES HOTELS PRINCE ALBERT**  
Société par actions simplifiée au capital de 1 042 448 €  
Siège social : 33 avenue Georges Mandel – 75116 PARIS  
422 908 798 RCS PARIS

**DECISIONS DU PRESIDENT**

L'an deux mille dix,  
Le neuf juin,

Monsieur Alnoor JIWA, Président et Directeur Général Unique de la société par actions simplifiée **SOCIETE DES HOTELS PRINCE ALBERT – SHPA**, dont le siège social est 33 avenue Georges Mandel – 75116 PARIS, immatriculée sous le numéro 422 908 798 RCS PARIS,

A pris les décisions suivantes relatives à la constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire, décidée par les associés le 3 juin 2010.

**Constatation de la réalisation de l'augmentation de capital et modification des statuts**

**I. Constatation de la réalisation de l'augmentation de capital**

L'assemblée du 3 juin 2010 a décidé une augmentation de capital de 1 360 €, par émission de 85 actions nouvelles d'une valeur nominale de 16 € chacune, à libérer, lors de leur souscription, en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société. Ces actions devaient être émises au prix de 118 €, soit avec une prime de 102 € par action.

Ces actions nouvelles devaient être intégralement libérées, lors de leur souscription, prime d'émission comprise.

La souscription était ouverte du 3 juin 2010 au 11 juin 2010.

Lors de la même délibération, l'assemblée a supprimé le droit préférentiel de souscription des associés au profit de Monsieur Zulficarali JIWA, associé, pour la totalité des 85 actions à émettre.

Le Président constate que :

. les 85 actions nouvelles de 16 € de valeur nominale chacune, émises avec une prime d'émission de 102 € chacune, composant la totalité de l'augmentation de capital de 1 360 € ont été entièrement souscrites par Monsieur Zulficarali JIWA, bénéficiaire de la suppression du droit préférentiel de souscription, le 8 juin 2010,

. que Monsieur Zulficarali JIWA a libéré sa souscription, soit la somme de 10 030 €, en totalité par compensation avec sa créance certaine, liquide et exigible sur la société, dans les conditions fixées par l'assemblée, ainsi que l'atteste le certificat du commissaire aux comptes en date du 8 juin 2010.



Le délai de souscription s'est trouvé clos par anticipation, le 8 juin 2010, toutes les actions ayant été souscrites.

En conséquence, les 85 actions nouvelles de 16 € chacune ayant été entièrement souscrites et libérées des sommes exigibles dans les conditions de l'émission, l'augmentation de capital de 1 360 €, assortie d'une prime de 8 670 €, décidée par l'assemblée du 3 juin 2010 est devenue définitive le 8 juin 2010.

Le capital s'établit désormais à 1 043 808 €, divisé en 65 238 actions de 16 euros chacune de valeur nominale

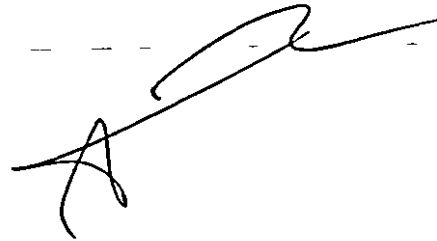
## II. Modification des statuts

Le Président constate en conséquence que la modification des articles 6 et 7 des statuts décidée par l'assemblée du 3 juin 2010 est devenue définitive à la même date.

## III. Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Le Président



Enregistré à : POLE ENREGISTREMENT PARIS 16  
Le 16/06/2010 Bordereau n°2010/627 Case n°2  
Enregistrement : 500 €  
Total liquidé : cinq cents euros  
Montant reçu : cinq cents euros  
L'Agent

Ext 5055

